Image not found or type unknown

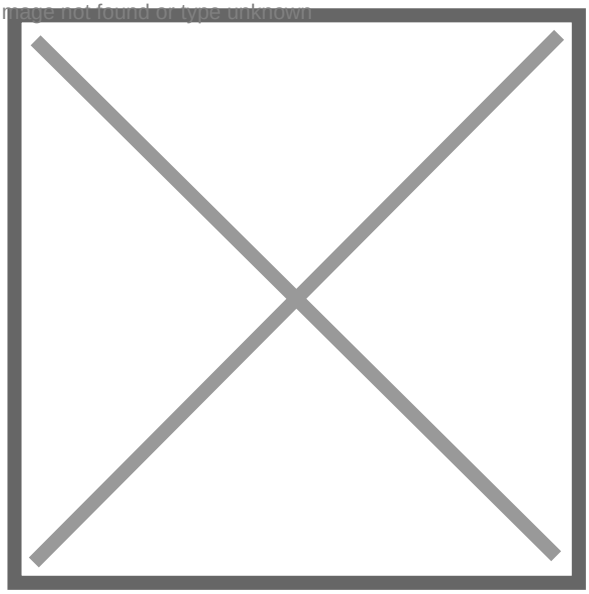

Financement de travaux d'un bien ne m'appartenant pas

Par **bluefish**, le **12/10/2009** à **14:41**

Bonjour,
Bonjour,
Je vis chez mon ami qui est propriétaire de sa maison et de son terrain. Il est divorcé et a un petit garçon en garde alternée. Nous attendons un autre petit garçon pour fin novembre et avons décidé d'agrandir la maison. Je souhaite financer ces travaux. Nous ne sommes ni mariés, ni PACSE.
En cas de décés de mon conjoint, je souhaite récupérer mon apport et ne pas être mise dehors du jour au lendemain par les hérétiers; en cas de séparation, je souhaite également récupérer mon apport revalorisé sans avoir besoin d'aller devant les tribunaux.
Quelle est la solution à adopter aujourd'hui?
On nous a parlé de testament et de reconnaissance de dettes à transmettre au centre des impots, de mariage sous contrat, de Pacs avec indivision, d'achat d'une part de la maison, de SCi...
D'autre part, il faut aussi que je puisse, dans l'avenir, obtenir des crédits de ma banque me permettant d'améliorer l'habitation. Quelle est la solution la plus simple à mettre en oeuvre, la moins onéreuse aujourd'hui et dans l'avenir en cas de problèmes?
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés